

Intra CL

Public

1 groupe de Cons.
techniques territoriaux

Modalités pratiques

3 jours soit 21 heures de
formation dont 1 jour en
amont ou en aval de la
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

4500.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

4500.00

Formation sur le développement des compétences en matière d'évaluation - CAF 37

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 84/17 – EGOC / CAF DE TOURAINE

« Formation sur le développement des compétences en matière d'évaluation »

Public : 1 groupe d'**agents de la Caf 37** composé de Conseillers techniques territoriaux, Conseillers techniques thématiques et d'une chargée d'étude. Effectif validé par une feuille de présence.

Durée – Dates – Lieux : **3 jours**,

- Les **25-26 septembre 2017 – Salle 910**
- Le **10 octobre 2017 – Salle 24/25**

Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **TOURS, siège de la Caf de Touraine – 1 rue Fleming**

Contexte de la demande de la Caf

La CAF de Touraine souhaite renforcer les compétences de ses 5 Conseillers techniques territoriaux (5), 3 Conseillers techniques thématiques (3), et de sa chargée d'étude, en matière d'évaluation

L'action prend place dans un contexte caractérisé par :

- La bonne maîtrise par les agents concernés des étapes de la méthodologie de projet relatives au diagnostic, à la mise en œuvre et au suivi du projet,
- Le déploiement et/ou renouvellement de la CTG, avec ce qu'ils

supposent en termes d'ingénierie d'évaluation et de démarches de négociation articulées à une pratique évaluative,

- L'investissement par les équipes, et au titre de la CTG, de domaines d'intervention nouveaux (accès aux droits, jeunesse,...), qui devraient être confirmés dans le cadre de la prochaine COG,
- La prégnance croissante des enjeux de rationalisation et d'optimisation des dépenses d'action sociale.

En outre, il est souligné que les postures et positionnements des agents concernés par la formation ne seraient pas toujours en adéquation avec ceux qui sont requis dans le cadre d'une démarche évaluative (et notamment à propos de l'évaluation des postes de coordination où pourraient interférer des relations de type inter-personnelles).

Objectifs

Dans ce cadre, **les objectifs de la formation sont de :**

1. Construire une culture commune de l'évaluation
2. Mieux cerner les postures et positionnements requis de la part des professionnels CAF au titre d'une implication dans un processus évaluatif
3. Conforter la pratique évaluative des agents, du choix des indicateurs aux préconisations (priorités, réaffectation des fonds,...)

Le programme précisant les objectifs et le contenu de formation figurent en annexe.

Conditions de réussite de la formation et Pre-requis

Les conditions de réussite de la formation

Nous identifions deux conditions de réussite de la formation

Maîtriser les fondamentaux de la démarche et de l'ingénierie évaluative

La pratique évaluative, comme les postures et positionnements requis, supposent de bien maîtriser le « bagage conceptuel » de base de l'ingénierie évaluative. Cette maîtrise est d'autant plus nécessaire que la pratique évaluative a connu en France des avancées nombreuses au cours des 20 dernières années, quand, dans le même temps, les représentations sociales relatives à l'évaluation ont de leur côté assez peu bougé. Ainsi on est passé

en 20 ans de l'évaluation contrôle à l'évaluation pilotage, et de l'évaluation des réalisations à l'évaluation des résultats puis des effets. Permettre aux participants de se situer collectivement par rapport à l'histoire de l'évaluation, à ses **concepts clefs**, tels qu'ils se sont patiemment construits au fur et à mesure du développement de l'évaluation des politiques publiques territoriales, de clairement se réapproprier les **notions** d'efficacité, de cohérence, d'efficience, de pertinence,de comprendre la spécificité de chacune des étapes d'une démarche évaluative et de ses méthodes (du questionnement évaluatif aux préconisations en passant par le choix des indicateurs, l'analyse et l'interprétation des données,...) est indispensable à la réussite de la formation. En outre, il est nécessaire d'expliciter la spécificité, les avantages, limites et conditions de réussite de l'évaluation dite « participative ».

Pratiquer et ancrer

La connaissance/réappropriation des concepts de base et des méthodes de l'évaluation ne suffira pas à aider les participants à perfectionner leurs compétences à la conduite (ou participation à) de travaux d'évaluation. La mise en pratique des méthodes et techniques clefs de l'évaluation, comme leur ancrage dans la pratique professionnelle des participants, en tant qu'intervenants CAF, sont indispensables à la réussite de la formation. Autrement dit, il nous semble nécessaire que les participants puissent **s'entraîner**, de manière distanciée, mais en s'appuyant sur des situations empruntées à l'exercice de leurs missions, à mettre en pratique les méthodes clefs d'une posture, d'un positionnement, et d'une pratique évaluative.

L'élaboration d'un schéma d'un processus type d'évaluation, et son enrichissement continu au cours de la formation (Quelles postures ? Quel positionnement CAF ? Quelles méthodes ? Quelles techniques ? Quels points d'attention ?...), nous semblent, afin de faciliter l'intégration cognitive, une condition de réussite de la formation au plan pédagogique.

Investir spécifiquement la problématique de l'optimisation des dépenses d'action sociale

La question de l'optimisation des dépenses d'action sociale nous semble mériter une focale spécifique. La maîtrise des fondamentaux de l'évaluation est indispensable pour l'aborder de manière efficace. En effet, cette question renvoie à un positionnement institutionnel dans la démarche évaluative, d'où vont découler des choix de critères et d'indicateurs spécifiques, la nécessité de procéder à des mesures d'efficacité, d'efficience, de cohérence et de pertinence des projets, actions et

dispositifs mis en œuvre. Mais cette question renvoie également au passage d'une logique de dépense à une logique d'investissement social.

Une focale spécifique sur cette question permettra d'en tirer des conséquences pratiques et précises au plan des démarches évaluatives mises en œuvre par la CAF 37.

Les prérequis

Dans ce cadre, les prérequis à la réussite de la formation, seront que :

1. Les participants soient le plus au clair possible au moment du démarrage de la formation sur les finalités structurantes de l'action sociale famille, telles qu'elles sont rappelées par exemple dans le support méthodologique pour la mise en œuvre de la CTG ou dans les « Orientations stratégiques de la branche famille 2017-2027 »
2. Nous puissions construire des études de cas en prise avec les situations vécues par les participants. Nous proposons à cet égard que les participants nous adressent rapidement, en cas d'acceptation de notre proposition, des traces de documents de situations sur lesquels ils travaillent aujourd'hui. Sur cette base, nous leur ferons des demandes complémentaires (qui constituera une première mise en situation) en vue de finaliser les études de cas.

Conditions de réussite de la formation détaillée avec le contenu en annexe.

Contenu

Une durée de formation de 3 jours nous semble indispensable comprenant en option 1 jour consacré à l'enjeu d'optimisation des dépenses d'action sociale.

La formation sera structurée autour de trois entrées principales :

1. L'appropriation/réappropriation d'une culture de l'évaluation
2. La pratique de l'évaluation (postures, positionnements, méthodes,..)
3. Les démarches d'évaluation et d'élaboration des préconisations dans

la perspective d'une optimisation des dépenses d'action sociale.

Dans ce cadre, nous proposons que le chantier de formation se déroule comme suit.

JOUR 1 – 25 septembre 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités pédagogiques
Construire une culture commune	<ul style="list-style-type: none"> Se situer par rapport aux pratiques d'évaluation des politiques publiques S'approprier les notions clefs 	Partage des attentes et représentations des participants Clarification partagée de la notion d'évaluation, de ses concepts et méthodes clefs Apports conceptuels et méthodologiques <ul style="list-style-type: none"> Contrôle, évaluation, pilotage Les types d'évaluation Evaluation de projet et évaluation de la qualité De l'évaluation des réalisations à l'évaluation des résultats et des effets Clarification des notions de cohérence, efficacité, efficience, pertinence, ...leur utilité dans la pratique évaluative Objectivité, participation, démocratie et jugement évaluatif

JOUR 1 (suite) – 25 septembre 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités pédagogiques
Construire une culture commune	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les principales étapes de la démarche évaluative et entrer « adéquatement » en évaluation 	Mise en situation et explicitation des principales étapes d'une démarche évaluative Schématisation d'un processus type d'évaluation Mise en situation : le questionnement évaluatif appliqué à la démarche projet Mise en perspective : les différents positionnements et contributions possibles du professionnel CAF

JOUR 2 – 26 septembre 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités
Pratiquer l'évaluation de manière rigoureuse	<ul style="list-style-type: none"> Construire un référentiel d'évaluation adapté 	Etudes de cas empruntées aux situations vécues par les participants : <ul style="list-style-type: none"> L'évaluation d'une CTG L'évaluation d'un projet L'évaluation d'un dispositif Mise en perspective : <ul style="list-style-type: none"> Le choix des critères et des indicateurs Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs Les indicateurs d'effets, de résultats Les outils de recueil de données Le rôle du croisement des « points de vue »

Pratiquer l'évaluation de manière rigoureuse	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et interpréter 	Mises en situation à partir des études de cas empruntées aux situations vécues par les participants <ul style="list-style-type: none"> Analyser la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la pertinence,...d'un projet, d'une action Interpréter et préconiser Mise en perspective et explicitation des positionnements requis, enrichissement du schéma du processus « type » d'évaluation
---	---	---

JOUR 3- 10 Octobre 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités
Savoir investir une pratique évaluative dans une perspective d'optimisation des dépenses d'action sociale	Se positionner en évaluation sur la rationalisation des dépenses d'action sociale	Etude de cas empruntée aux situations des participants : le choix des critères et indicateurs Elaboration d'un système de critères et d'indicateurs permettant de mesurer l'impact des dépenses d'action sociale, leur efficacité, et de les optimiser
Savoir investir une pratique évaluative dans une perspective d'optimisation des dépenses d'action sociale	Savoir optimiser les dépenses d'action sociale au travers de démarches d'évaluation ponctuelles et continues	Etude de cas empruntée aux situations des participants (suite) : la construction de préconisations permettant d'optimiser les dépenses d'action sociale Mise en perspective : <ul style="list-style-type: none"> Le positionnement institutionnel d'investisseur social et d'évaluateur, conséquences sur la posture dans le cadre de démarches ponctuelles ou continues d'évaluation Le type d'actions et mesures correctrices (priorités, affectation des fonds) à préconiser Enrichissement du schéma du processus « type » d'évaluation Bilan « à chaud » de la formation

Intervenant

La conduite et la réalisation de la mission seront effectuées par :

François ROUSSEAU, directeur de FR Consultants, consultant sénior –

Spécialiste des politiques enfance jeunesse et du développement social local, F.Rousseau accompagne les Caisses d'Allocations Familiales depuis de nombreuses années et les a plus particulièrement soutenu sur :

- La conception puis l'expérimentation du Contrat Temps Libre
- La conception et l'évaluation des Schémas Directeurs d'Action Sociale
- La conception et l'évaluation de projets territoriaux de développement social
- L'expérimentation et la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale,
- La problématique du soutien à la parentalité et de l'accompagnement à la scolarité
- Les projets de Centre Social
-

Fortement investi sur la question de l'évaluation des politiques éducatives

puis des politiques de développement sociale à compter des années 1995, il a réalisé depuis de nombreuses évaluations à l'échelle de territoires locaux ou à une échelle nationale, conçu de nombreux référentiels d'évaluation, mis en place des dispositifs d'évaluation continue, formé tous types de publics à la pratique évaluative, dans le cadre de formations continues ou au titre d'un cursus universitaire (Universités de Reims, Nîmes, Paris Diderot).

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:



Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
